

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 30/01/2017	Dossier complet le 30/01/2017	N° d'enregistrement F01117P0014

### 1. Intitulé du projet

RD605-RD606-RD219 - Aménagement du carrefour du Petit Fossard  
Territoire des communes d'ESMANS et de VARENNES sur SEINE

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° a)	Section de route inférieure à 10 km (giratoire).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'un giratoire au niveau de l'intersection des RD 605, RD 606 et RD 219.

## 4.2 Objectifs du projet

Au sud de l'agglomération de Montereau-Fault-Yonne, sur les territoires des communes d'Esmans et de Varennes sur Seine se situe le carrefour dit "du Petit Fossard" entre les RD 605, 606 et 219, actuellement équipé de feux tricolores.

Ce carrefour présente une géométrie inadaptée car les voies arrivant du nord (RD605) et du sud (RD219) sont décalées de plusieurs mètres, rendant plus complexe la gestion des différents flux de trafic.

Le promoteur, « la Financière Monceau », a obtenu un permis d'aménager portant sur une surface de 2,26 ha permettant la réalisation de 1,62 ha de surface commerciale sur la zone d'activités économiques du Petit Fossard, dans le secteur nord/est de l'intersection des RD 605 et 606 sur le territoire de la commune d'ESMANS. La desserte de cette zone sera assurée au niveau du carrefour existant sur la RD 605, située à environ 150 m au nord du carrefour "du Petit Fossard" sans que les demi-tours ne soient possible au carrefour du Petit Fossard (carrefour en croix).

Le projet d'aménagement du carrefour en giratoire vise à améliorer la sécurité au carrefour et à permettre les mouvements de retournements.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement consiste à réaliser un giratoire à 4 branches au croisement entre les RD 605, RD 606 et RD 219. Le rayon extérieur sera de 23 m et la chaussée annulaire de 8 m + 2,00 m franchissable. Il est implanté pour l'orientation Est-Ouest sur l'axe de la RD 606 et pour l'orientation Nord-Sud, il est décalé vers l'Est. Le carrefour d'accès à la zone est complété par une voie de tourne à droite. Une voie verte est projetée sur la rive droite en direction de Montereau-Fault-Yonne.

Un terrassement de type déblais/remblais avec apport de matériaux est prévu pour la réalisation de la partie supérieure des terrassements. Une partie des fossés existants seront busés (drainants) et un bassin d'infiltration (et de stockage) sera réalisé sur le quadrant nord-est du projet.

Un délai de 4 mois est prévu pour la réalisation du chantier.

Pendant la durée des travaux, la circulation sur la RD 606 et la RD 219 sera maintenue.

Pour la RD 605, la circulation sera déviée par la voie de contournement du centre commercial du Bréau pendant les travaux.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La création d'un giratoire à l'intersection des trois routes départementales vise à améliorer la sécurité au carrefour et à permettre les mouvements de retournements.

Le nombre de véhicules/jour de la RD606 (13450 véhicules/jour) et de la RD 219 sera identique au trafic actuel. Sur la RD605 (17200 véhicules/jour) les mouvements de tourne à gauche seront interdits, ce qui entraînera une meilleure fluidité du trafic.



#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Au titre de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Giratoire:	
Nombre de branches	4 u
Rayon extérieur	23 m
Largeur de chaussée annulaire	8 m
Emprise du projet	1,60 ha
Surface de chaussée totale	0,778 ha
Surface de chaussée créée	0,42 ha
Surface de chaussée déconstruite et transformée en espace vert	0,19 ha
Surface du bassin	0,021 ha

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Carrefour du Petit Fossard  
RD605 - RD606 - RD219  
sur le territoire des  
communes  
d'ESMANS et de VARENNES sur  
SEINE

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 57 ' 25 "    Lat. 48 ° 21 ' 38 "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :    Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :    Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage du sol actuel: routier, stationnement.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU d'Esmans approuvé le 27 février 2008, révisé le 14 octobre 2013 et modifié le 22 juin 2016.

Règlement applicable à la zone du projet: zone à urbaniser (AUX) compatible avec le projet.

POS de Varennes approuvé le 26 mars 2002 révisé en janvier 2008.

Règlement applicable à la zone du projet: secteur à vocation d'accueil d'activités (2 NA) compatible avec le projet.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit environ 2000 m3 de déblais dont 700 m3 réemployés pour la voie verte, les îlots, les trottoirs et pour les talus.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet nécessite environ 1200 m3 de matériaux d'apport. il sera demandé à l'entreprise de rechercher une provenance de matériaux minimisant l'utilisation des ressources naturelles conformément à la démarche "Route Durable" menée par le Département.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite environ 1500 m2 d'acquisition foncière. cette surface est classée en zone AUX, aujourd'hui elle est utilisée comme aire de stationnement.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruit inéluctables pendant la réalisation des travaux sont encadrées dans un schéma d'organisation environnementale, mis en place par le Département, dont l'un des principaux objectifs est de réduire le plus possible les diverses nuisances engendrées par le chantier . Dans la phase exploitation, le projet ne générera aucune augmentation du trafic, par conséquent aucune augmentation du niveau sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales de l'aménagement seront récupérées et rejetées dans les fossés busés drainants ou dans un bassin d'infiltration créé près du giratoire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la phase de réalisation, des matériaux de déconstruction seront produits et valorisés au maximum par recyclage.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet permettra de sécuriser l'accès à la zone d'activités économiques, il nécessite environ 1500 m2 sur la zone AUX. Actuellement, cette surface est affectée à l'usage d'un parking poids lourds.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences identifiées ci-dessus relatives à la création du giratoire seront cumulées à celles engendrées par la zone de 2,26 ha ayant fait l'objet d'un permis d'aménager (citée dans le 4.2).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à créer un giratoire au carrefour RD 605, RD 606 et RD 219 dans un environnement péri-urbain (proximité centre commercial). il ne générera pas d'augmentation de trafic et permettra d'absorber les évolutions attendues sur le secteur.

L'aménagement d'un giratoire à l'intersection des trois routes départementales à la place d'un carrefour à feux permettra une circulation fluide et plus sécurisée des véhicules.

La surface supplémentaire imperméabilisée est de 0,23 ha (une surface de 0.42 ha sera nouvellement imperméabilisée mais une surface de 0,19 ha de chaussée sera démolie et transformée en espace vert).

Par conséquent les impacts environnementaux étant limités, une étude d'impact ne nous semble pas justifiée.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

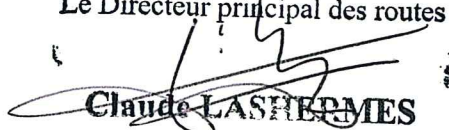
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

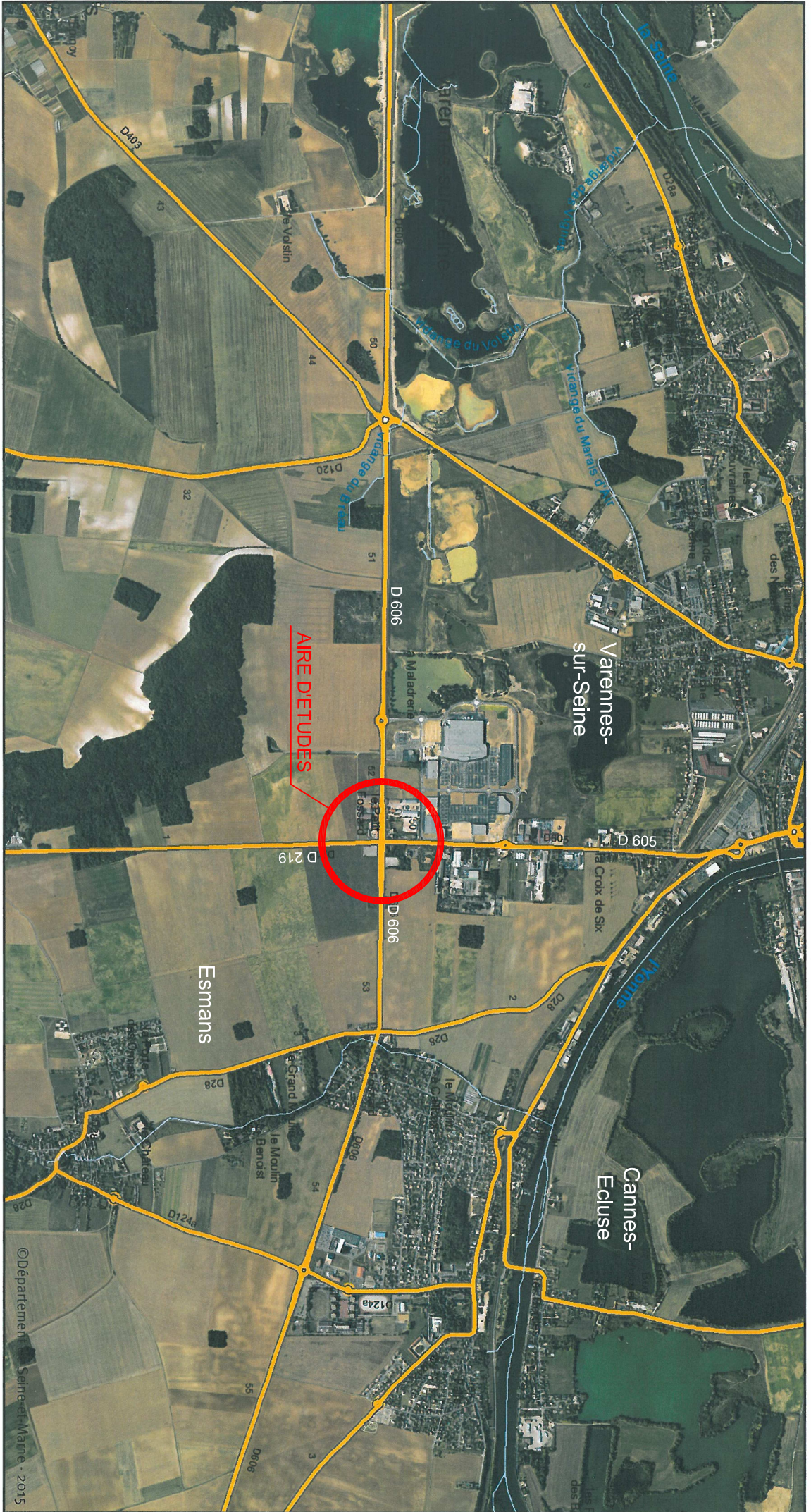
Fait à MELUN

le, 30 JAN. 2017

Signature

Le Directeur principal des routes  
  
**Claude LASHERMES**



















Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DPR - Miguel ORTIZ - 13/05/2015

Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DPR  
STIF - 2011 / ©IGN - BDTOPO® 2013 / ©InerAtlas 2009



-  **Rivières (IGN)**
-  **Gares**
-  **Départementales secondaires**
-  **Bretelles départementales**
-  **Autoroutes**
-  **Bretelles autoroutières**
-  **Nationales**
-  **Bretelles nationales**
-  **Réseau routier détaillé**
-  **Autres voies**
-  **Giratoires**
-  **Départementale**
-  **Nationale**
-  **Communale**



Annexe n°3 - Photographies



photo n°1 de septembre 2014



photo n°2 de septembre 2014



photo n°3 de septembre 2014

Echelle : 1 / 10 000



photo n°4 de septembre 2014





D 606 vers Fontainebleau

D 605 vers Montereau

D 606 vers Sens

D 219 vers Voulx

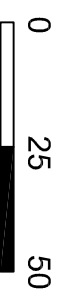
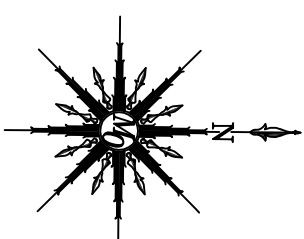
chaussée

flot directionnel

espace piétons

espace piétons-cycles

espace végétalisé










D 606 vers Fontainebleau

D 605 vers Montereau

D 219 vers Vouix

D 606 vers Sens

	chaussée
	îlot directionnel
	espace piétons
	espace piétons-cycles
	espace végétalisé

